



Quand on avance en âge et que l'on souhaite vivre à domicile, l'intervention de professionnels est souvent nécessaire. Il peut s'agir de soignants, de travailleurs sociaux et aussi de professionnels médico-sociaux... ce n'est donc pas facile de s'y retrouver et encore moins d'expliquer lors d'une urgence quels sont les professionnels de santé qui connaissent le patient et qui sont ses proches !

Cette carte vous est proposée afin de :

- ▲ faciliter votre retour à la maison en cas d'hospitalisation en privilégiant la continuité des aides et des soins par des professionnels qui vous connaissent,
- ▲ améliorer la coordination entre les différents intervenants à votre domicile,
- ▲ et faciliter la prise en charge en cas d'urgence.

Depuis de nombreuses années, le Département accompagne et soutient les actions menées au sein des filières gérontologiques qui sont le regroupement d'acteurs du champ de la gérontologie par territoire de santé. C'est pour cela que je me félicite de ce travail partenarial qui a permis la création de cette carte pour l'ensemble des Ardéchois.

Je suis convaincue que ce simple outil peut permettre aux personnes âgées de vivre mieux leur perte d'autonomie en facilitant les relations entre les professionnels.

**Martine Finiels,**

Vice-présidente du Département de l'Ardèche  
en charge de la santé, de l'autonomie des seniors  
et des personnes en situation de handicap



**Carte Senior**



**POURQUOI CETTE CARTE ?**

**Cette carte permet l'identification des professionnels et des aidants** afin de :

- ▲ faciliter le retour à domicile en cas d'hospitalisation
- ▲ favoriser la coordination des soins et aides
- ▲ en cas d'urgence



**PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE**

Nom : \_\_\_\_\_  
Lien : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_

**PERSONNE DE CONFIANCE**

Nom : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_

Directives anticipées rédigées  oui  non  
Qui les détient : \_\_\_\_\_

# Carte Sénior



## NOTICE EXPLICATIVE

### Améliorer le parcours de la personne âgée en identifiant les personnes ressources intervenant auprès d'elle

#### ▲ Carte à présenter avec la carte vitale

Elle permet d'identifier les coordonnées des professionnels et des aidants. Elle est remplie et actualisée par et avec la personne et/ou son entourage.

#### ▲ À qui s'adresse la Carte Sénior ?

Aux personnes âgées de plus de 60 ans nécessitant l'intervention d'un tiers au domicile.

#### ▲ Qui délivre la Carte Sénior ?

L'ensemble des acteurs du champ de la gérontologie et les associations d'usagers.

#### ▲ Qui remplit la Carte Sénior ?

Tout professionnel (professionnels de santé libéraux, service social hospitalier, coordinateurs et professionnels du domicile...) peut initier la carte et/ou remplir les rubriques avec les éléments qu'il a en sa possession.

#### ▲ Comment remplir les rubriques de la Carte Sénior ?

Lors de la création de la carte, indiquer le nom et prénom, la date de naissance et le lieu de vie de la personne âgée (ville du domicile et/ou établissement).

Indiquer le nom et coordonnées téléphoniques de la personne à prévenir en cas d'urgence et éventuellement de la personne de confiance désignée (la désignation de la personne de confiance doit se faire par écrit ; c'est un acte contractuel et révoquant).

Indiquer le nom et les coordonnées téléphoniques du médecin traitant et des professionnels intervenants.

#### ▲ Quand peut être utile la Carte Sénior ?

**En cas d'hospitalisation**, afin de faciliter le retour à domicile.

**À domicile**, pour favoriser la coordination des aides et soins.

**En cas d'urgence**, pour améliorer la prise en charge des personnes âgées.

Cette carte est à l'initiative des membres de la filière gérontologique Ardèche Nord



**MAIA**  
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

**ardèche**  
LE DEPARTEMENT

**CARTE SÉNIOR à joindre à la carte vitale et à présenter en cas d'hospitalisation**

Nom/prénom :

Date de naissance :

Lieu de vie :

Délivrée le :

**NUMÉROS UTILES :**

Médecin traitant :

Tél :

Kiné/orthophoniste :

Tél :

Infirmier :

Tél :

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) :

Tél :

Service d'aide à domicile/Tél :

Service de portage de repas/Tél :

Social (APA, MDPH, assistante sociale) :

Tél :

Curateur/Tuteur :

Tél :

Pharmacie :

Tél :

Ambulance / taxi :

Tél :

Autres :